

Image not found or type unknown



## Litige colissimo avec la poste

Par **nicole08bleu**, le **14/06/2009** à **09:39**

Bonjour, j'ai expédié le 09/05/09 un colis en colissimo simple. Le destinataire a été avisé le 12/05/09, absente (elle avait fait part "[oralement]" à son facteur de son absence et avait demandé que le colis soit gardé). Le colis m'a été retourné le 28/05/09. J'ai demandé, par écrit à la Poste, de faire un geste, refus "l'acheminement du colis à son destinataire a bien respecté l'engagement de délai prévu", elle ne répond pas à ma demande.... merci de me dire s'il y a quelque chose à faire afin d'éviter que je repaie à nouveau les frais d'envoi pour acheminer ce colis. Cordialement